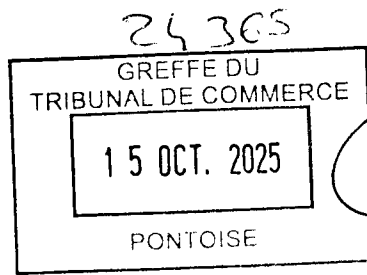


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/10/2025 - 24365 - 1997 B 02497 - 414 850 636 - 2 A BTP SARL



*Cert. f. c. conforme
à l'original*



B. u. 110

EXPERTISE COMPTABLE

2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2ABTP

30 Rue Jean Coquelin

95110 SANNOIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 12

RGI EXPERTISE COMPTABLE

45 bd Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

0134108550

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	249	211	38	122	-84	-68.76
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 175	26 070	1 105	2 410	-1 305	-54.14
	Autres immobilisations corporelles	8 437	7 727	710	1 119	-410	-36.60
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 463		4 463	4 445	17	0.39	
Total II	40 323	34 008	6 316	8 097	-1 781	-22.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	422 172	6 940	415 232	433 240	-18 008	-4.16
	Autres créances	39 335		39 335	47 178	-7 843	-16.62
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	71 503		71 503	72 934	-1 431	-1.96	
Charges constatées d'avance (3)	5 499		5 499	14 633	-9 134	-62.42	
Total III	538 509	6 940	531 569	567 985	-36 416	-6.41	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	578 832	40 947	537 885	576 083	-38 198	-6.63	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 885)	10 885		10 885			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 738		26 738			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	1 088		1 088			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	7 544		7 544			
	Report à nouveau	196 254		177 028	19 226	10.86	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	49 380		38 226	11 153	29.18	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	291 889		261 510	30 380	11.62		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	33 591		58 615	-25 024	-42.69	
	Concours bancaires courants	171		125	46	36.82	
	Emprunts et dettes financières diverses	30		440	-410	-93.07	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 550		209 836	-86 286	-41.12	
	Dettes fiscales et sociales	60 536		45 531	15 005	32.96	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 355		26	3 329	NS		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	24 762			24 762		
	Total IV	245 996		314 573	-68 577	-21.80	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		537 885		576 083	-38 198	-6.63	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

237 574

280 982

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	868 172		868 172	799 856		68 316	8.54
Chiffre d'affaires NET	868 172		868 172	799 856		68 316	8.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			5 000	5 333		-333	-6.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 359	1 432		-73	-5.10
Autres produits			15	4		11	247.60
Total des Produits d'exploitation (I)			874 546	806 626		67 920	8.42
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			348 510	326 381		22 129	6.78
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			207 512	164 317		43 195	26.29
Impôts, taxes et versements assimilés			3 581	3 366		215	6.38
Salaires et traitements			168 326	161 123		7 203	4.47
Charges sociales			92 975	94 470		-1 495	-1.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 552	2 257		295	13.07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 299		-8 299	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	7		-3	-41.60
Total des Charges d'exploitation (II)			823 459	760 220		63 240	8.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 086	46 406		4 681	10.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12 31/12/2023	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	63	17	45	265.30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	63	17	45	265.30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	274	418	-145	-34.60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	274	418	-145	-34.60
2. Résultat financier (V-VI)	-211	-401	190	47.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 876	46 005	4 871	10.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 200	6	10 194	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 200	6	10 194	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	729	532	197	37.08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	729	532	197	37.08
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 471	-526	9 997	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 967	7 253	3 714	51.21
Total des produits (I+III+V+VII)	884 808	806 649	78 160	9.69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	835 429	768 423	67 006	8.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	49 380	38 226	11 153	29.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 660 4 981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	249		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 619		556
Matériel de transport	285		197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 955		
TOTAL	34 858		753
Prêts, autres immobilisations financières	4 445		17
TOTAL	4 445		17
TOTAL GENERAL	39 553		770

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			249	249
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 175	27 175
Matériel de transport		- 0	482	482
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 955	7 955
TOTAL		- 0	35 612	35 612
Prêts, autres immobilisations financières			4 463	4 463
TOTAL			4 463	4 463
TOTAL GENERAL		- 0	40 323	40 323

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	127	84		211	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 209	1 861	0	26 070	
Matériel de transport	285	131		416	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 835	476		7 311	
TOTAL	31 329	2 468	0	33 797	
TOTAL GENERAL	31 456	2 552	0	34 008	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	84				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 861				
Matériel de transport	131				
Matériel de bureau informatique mobilier	476				
TOTAL	2 468				
TOTAL GENERAL	2 552				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	8 299		1 359		6 940
TOTAL	8 299		1 359		6 940
TOTAL GENERAL	8 299		1 359		6 940
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 359		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 463	- 0	4 463
Clients douteux ou litigieux	8 515	8 515	
Autres créances clients	413 657	413 657	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 727	3 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 608	35 608	
Charges constatées d'avance	5 499	5 499	
TOTAL	471 469	467 006	4 463

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	171	171		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 591	25 169	8 422	
Fournisseurs et comptes rattachés	123 550	123 550		
Personnel et comptes rattachés	11 835	11 835		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 331	13 331		
Impôts sur les bénéfices	3 714	3 714		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 839	30 839		
Autres impôts taxes et assimilés	753	753		
Groupe et associés	95	95		
Autres dettes	3 355	3 355		
Produits constatés d'avance	24 762	24 762		
TOTAL	245 996	237 574	8 422	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 024			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	95			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	714			714

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 074
Autres créances	3 727
Total	25 801

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	22 074
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	3 727
Total	25 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 910
Dettes fiscales et sociales	9 128
Autres dettes	3 199
Total	101 408

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
FRAIS BANCAIRES A PAYER	171
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	88 910
INTERESSEMENT A PAYER	8 978
AMENDES A PAYER	150
CLIENTS, AVOIRS A ETABLIR	3 199
Total	101 408

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 499
Total	5 499
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	24 762
Total	24 762

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATIONS	303		
ASSURANCES	5 133		
TELECOMMUNICATIONS	63		
Total	5 499		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FACTURATION CLIENT AVANCE	24 762		
Total	24 762		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	51 086	
Résultat exceptionnel (hors participation)	9 471	
Résultat comptable (hors participation)	49 380	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				19 767	19 767
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				18 263	18 263
- exercice				1 660	1 660
Total				19 923	19 923

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- LITIGE FOURNISSEUR - COUR APPEL	10 200	771800
Total	10 200	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	523	671200
- SOLDE COMPTES TIERS	206	671800
Total	729	

2A BTP
SARL au capital de 10 884,86 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 414 850 636,
dont le siège social est situé : 30 RUE JEAN COQUELIN 95110 SANNOIS

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2025

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 49 379,54 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 7 544,41 euros et que le compte « report à nouveau » présente un solde positif de 196 253,65 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 40 000,00 euros, soit 56,02 euros pour chacune des 714 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra au plus tard le 15 juillet 2025.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 40 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Bernard WILLIOT	274	15 350,15 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Herve ROUSSEAU	214	11 988,79 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Jean-Pierre WILLIOT	225	12 605,04 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Eric WILLIOT	1	56,02 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	714	40 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 40 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le

prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Pour le solde de résultat net, soit 9 379,54 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Enfin, l'Assemblée générale décide de mouvementer 196 253,65 euros depuis le solde du compte « report à nouveau » vers le compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 213 177,60 euros et le compte « report à nouveau » présentera un solde nul.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 26,61 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,22 euros

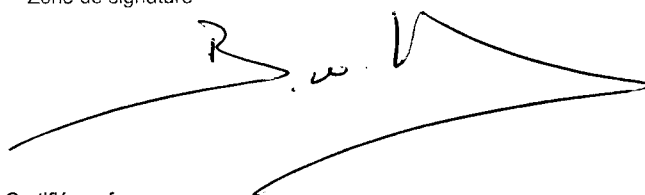
Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 21,01 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Gérant

Zone de signature



Certifié conforme